

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 88 (1959)
Heft: 11

Rubrik: La petite zone de libre-échange du point de vue suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La petite zone de libre-échange du point de vue suisse

Les pourparlers en vue de la création d'une grande zone de libre-échange en Europe occidentale, qui se poursuivirent durant près de deux ans, se soldèrent malheureusement par un échec. A la place d'une association économique des 17 pays de l'OECE, on vit naître le Marché commun des six, groupant l'Allemagne, la France, l'Italie et les trois Etats du Benelux. Pour des raisons politiques et économiques, la Suisse ne pouvait envisager de se rattacher individuellement au Marché commun. Toutefois, elle et ses partenaires touchés par la discrimination résultant de l'application du traité de Rome depuis le début de cette année se devaient de trouver une solution à cette impasse. Ils mirent sur pied le projet de petite zone de libre-échange qui, avec l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal, la Grande-Bretagne, la Suède et la Suisse, groupe une population de 88 millions d'habitants face aux 170 millions du Marché commun. La petite zone a pour tâche essentielle de trouver un terrain d'entente avec le Marché commun. Elle offre par ailleurs aux pays qui la constituent l'avantage d'aborder les six dans le cadre de la zone et non isolément. Elle est enfin une position de repli au cas où une association de tous les pays membres de l'OECE ne se réaliserait pas. Pour notre pays, il ne pouvait être question de rester à l'écart. Il est vrai que les avantages de l'intégration à la petite zone des sept ne sauraient contre-balancer les inconvénients de la discrimination par les six. En effet, le 15 % environ de nos exportations vont dans les pays de la petite zone alors que le Marché commun en absorbe le 39 %. Si l'Europe devait être divisée longtemps encore en deux blocs économiques, il n'est pas douteux que nous en supporterions les conséquences. Du fait que nos exportations vers le Marché commun sont frappées de droits de douane plus élevés que ceux payés par les six, notre commerce vers ces pays ne pourrait subsister à la longue que si nous supportions nous-mêmes cette surcharge douanière. Il en résulterait un affaiblissement de notre potentiel industriel, alors que les pays du Marché commun peuvent accroître le leur et opérer des investissements de nature à améliorer la productivité de leurs entreprises. Des contacts qui existent déjà entre ces entreprises n'ont d'autre but que de favoriser leur spécialisation. On mesure ainsi mieux les difficultés supplémentaires qui attendent les pays ne faisant pas partie du Marché commun. Pour notre industrie, cela signifie des efforts encore plus considérables pour maintenir et développer la qualité, tendre à la spécialisation et à un travail intensif dans la finition de moyennes et petites séries. Il s'agit en bref de répondre encore mieux que par le passé à des besoins précis et individualisés de la clientèle. Il faut

espérer que la petite zone aboutisse et constitue le lien futur d'une économie européenne plus unie. Nous n'avons en effet rien à gagner d'une division de l'Europe en deux blocs, ni au point de vue économique, ni au point de vue politique.

F. W.



Utiliser les timbres PRO JUVENTUTE, c'est semer de la joie!



*Toutes les fournitures
pour Maîtres et élèves*



Librairies St-Paul, Fribourg
Librairie du Vieux Comté, Bulle

*Pour tous
vos imprimés
adressez-vous à*

L'IMPRIMERIE ST-PAUL
Fribourg